

# Alcoolisme: "pas de médicament miracle", mettent en garde des spécialistes

Par **Véronique MARTINACHE** | Publié le 25/11/2008 | Le Point

Un "vieux médicament" prescrit contre les contractures, le baclofène, suscite depuis plusieurs semaines beaucoup d'espoir chez les alcoolo-dépendants, mais les spécialistes réfutent toute idée de "médicament miracle" et réclament des essais cliniques de grande envergure.

Le baclofène est prescrit dans le traitement des contractures douloureuses accompagnant la sclérose en plaques et certaines paralysies. Olivier Ameisen, cardiologue devenu alcoolique, a raconté dans un livre ("Le dernier verre" - Editions Denoël) son auto expérimentation de ce médicament et comment, pris à de très fortes doses, il a supprimé son envie de boire.

Les alcoologues interrogés pas l'AFP mettent cependant en garde contre le risque de généraliser à partir d'une expérience personnelle, à la fois sur l'efficacité et sur l'innocuité de ce produit.

Les médecins qui prescrivent le baclofène chez des alcoolo-dépendants, hors Autorisation de mise sur le marché, le font "sous leur unique et entière responsabilité", souligne pour sa part Fabienne Bartoli, adjointe au directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps). "Ce n'est pas un médicament anodin, notamment dans le cas de doses élevées", indique-t-elle, évoquant un risque de "dépression respiratoire" (défaillance respiratoire).

L'Afssaps, qui s'est autosaisie, réfléchit à "ce qui peut être fait pour inciter à la réalisation d'essais cliniques" qui permettraient "d'avoir une information scientifiquement établie du rapport bénéfice-risque de ce médicament dans cette indication".

Comme il s'agit d'un médicament générique, il paraît plus probable que ces essais soient supportés par une institution publique comme l'Inserm ou un établissement hospitalo-universitaire, plutôt que par l'industrie pharmaceutique.

En Suisse, Pascal Gache, responsable de l'Unité d'alcoologie des Hôpitaux Universitaires de Genève, finalise un protocole d'étude clinique qui porterait sur environ 200 patients mais doit encore être accepté par la Commission d'éthique. "Il faut lever le doute et le plus vite possible", indique-t-il.

Le Dr Gache, qui a invité le Dr Ameisen pour une conférence dans son service, indique avoir déjà traité une trentaine de patients avec le baclofène, certains tolérant bien de fortes doses, mais d'autres moins.

Les spécialistes français semblent très "remontés" contre la "médiatisation forcenée" autour du récit du Dr Ameisen, même s'ils reconnaissent qu'il a le mérite de "jeter un pavé dans la mare".

"On peut dénoncer globalement le manque d'intérêt de l'industrie pharmaceutique pour l'alcool-dépendance, mais arrêtons de mettre en avant un médicament miracle", martèle Philippe Batel (hôpital Beaujon - AP-HP).

"Laisser penser qu'il y a une molécule miracle c'est méconnaître la complexité de la maladie alcoolique et c'est irresponsable", déclare Michel Reynaud (Paul-Brousse - AP-HP), qui va soumettre une demande de financement pour une "évaluation méthodologiquement rigoureuse du baclofène".

"Il faut mener des études en bonne et due forme portant sur le mécanisme d'action du produit, pour déterminer s'il est efficace et à quelle dose il l'est, et si cette dose est d'une innocuité suffisante à long terme", indique Alain Rigaud, président de l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (Anpaa).

"Mais il ne faut pas croire qu'un médicament qui marcherait va suffire à tout résoudre", met-il en garde, insistant sur la nécessité d'un accompagnement médico-psycho-social du patient alcoolique.